

Motion de la commission Agenda 21: «Pour une Maison du vélo à Genève».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance
du 16 novembre 2009, dans le rapport M-767 A)

MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- soutenir le projet d'une Maison du vélo dont le contenu doit être défini avec l'ensemble des partenaires;
- faire en sorte que ce projet favorise la réinsertion sociale;
- mettre en location, dans un délai raisonnable et selon des modalités à convenir avec l'Association Maison du vélo, des locaux pour la création d'une Maison du vélo en ville de Genève;
- étudier la possibilité d'affecter progressivement des surfaces de l'immeuble sis au boulevard James-Fazy 2/quai Turrettini 1, actuellement vide, en concertation avec l'Association Maison du vélo.